

# SCCV LES SHEDS DE LA DOLLER

43, Rue de Liège  
75008 PARIS 8

LES SHEDS DE DOLLER

Fossé des Veaux

68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK



## **NOTICE DESCRIPTIVE**

05/06/2023 - INDICE 0

## NOTE GÉNÉRALE

---

La société SCCV LES SHEDS DE LA DOLLER pourra éventuellement apporter des modifications au présent descriptif pour des raisons techniques et de sécurité, sans toutefois diminuer la qualité des prestations.

La construction se conformera aux prescriptions techniques des documents techniques unifiés et aux règles de construction et de sécurité.

La conformité de la construction sera vérifiée tout au long de sa mise en œuvre par un bureau de contrôle agréé et titulaire d'une mission étendue.

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif. Le Maître d'Ouvrage, en accord avec le Maître d'Œuvre, se réserve à tout moment le droit de remplacer ces appareils, matériaux et équipements par d'autres de qualité au moins équivalente pour un motif quelconque. (Exemples : Réglementations administratives, difficulté d'approvisionnements, cessation de fabrication, impératifs techniques, apparition de matériel nouveau, etc.)

Les côtes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserves des tolérances de construction et pourront être légèrement modifiées pour les besoins techniques et réglementaires de la construction ou autres.

L'implantation des équipements ou appareils est figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations ne sont pas nécessairement figurés.

Le positionnement, le nombre ainsi que la dimension des gaines techniques ne sont pas contractuels, ceux-ci sont susceptibles de varier en fonction des impératifs techniques d'exécution.

La nature et l'épaisseur des isolants peuvent être modifiées en fonction de l'étude thermique établie par le Bureau d'étude thermique.

Les modifications dont la nécessité n'apparaît souvent qu'en cours des travaux, n'altèrent en aucun cas la qualité des prestations. Elles ne sont réalisées que dans l'intérêt des acquéreurs et ces derniers s'engagent à les respecter sans réserve.

Les teintes de peinture et de matériaux des parties communes, des façades, la décoration des parties communes en générale, l'aménagement des abords et le choix des plantations, seront déterminés par le Maître d'œuvre, après accord du Maître d'ouvrage.

L'acquéreur pourra personnaliser son logement avant le début des travaux en accord avec le maître d'ouvrage et l'architecte. Toute visite de chantier se fera sur RDV accompagnée du maître d'ouvrage.

# 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

## AI - INFRASTRUCTURE

### (i) Fouilles

Après décapage et stockage de la terre végétale, le terrassement sera exécuté en pleine masse pour permettre la réalisation de l'infrastructure. Les terres non utilisées en remblais seront évacuées.

### (ii) Fondations

Fondations existantes

### (iii) Plancher bas

Dallage existant

## A2 - MURS ET OSSATURE

### (i) Murs de façades

Maçonnerie traditionnelle en briques multicellulaires, épaisseur suivant étude, collés, ou voiles en béton armé épaisseur suivant étude, localement structures béton armé, poteaux.

Les façades seront revêtues d'un enduit type semi minéral et/ou de briquettes de parements type Plaine des Flandres de chez Terca ou équivalent, teintées suivant Permis de Construire. Elles pourront être traitées partiellement avec des finitions ou des matériaux différents.

### (ii) Murs pignons

Le cas échéant et selon plans, idem (i).

### (iii) Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

En Maçonnerie traditionnelle, recevant un enduit mince et/ou doublage en plaque de plâtre brut dans les gaines techniques et locaux annexes, épaisseur suivant dimensionnement du bureau d'étude structures.

### (iv) Murs ou cloisons séparatifs

Entre locaux privatifs contigus, selon plans, cloisons en SAD, épaisseur selon plans, isolation complémentaire si nécessaire.

Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et divers), selon plans, murs en maçonnerie recevant un doublage BA13 sur les faces restant apparentes, épaisseur selon plans, isolation complémentaire selon situation en panneaux composites comprenant une plaque de finition en plâtre et isolant phonique si nécessaire.

## **A3 - PLANCHERS**

### **(i) Planchers sur étage courant**

Dalle pleine en béton armé. Epaisseur suivant étude technique.  
Ils recevront dans les logements une isolation projetée + chape avec interposition d'un résilient phonique, suivant localisation

### **(ii) Planchers R+1**

Planchers sur ossature métallique avec panneaux OSB et chape, épaisseur suivant plan.

### **(iii) Planchers sur locaux collectifs,**

Idem (i)

### **(iv) Terrasse**

Carrelage 120x120cm collection ATLAS CONCORDE BOOST STONE, teinte idem intérieur posé sur dalle béton

## **A4 - CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### **(i) - Entre pièces principales**

Cloisons de 100 mm d'épaisseur, en éléments composites constitués de plaques de plâtre sur ossature acier avec isolant phonique. Ponctuellement, épaisseur supérieure à 100 mm si nécessaire.

### **(ii) Entre pièces principales et pièces de service**

Cloisons de 100 mm d'épaisseur, en éléments composites constitués de plaques de plâtre sur ossature acier avec isolant phonique. Ponctuellement, épaisseur supérieure à 100 mm si nécessaire.

## **A5 - PLAFONDS**

Faux plafond plâtre ou soffite plâtre pour dissimulation de conduites, selon plans et exigences techniques. (Ces ouvrages diminuent la hauteur sous plafond) ou structure métallique apparente

## **A6 - TOITURES**

### **(i) Charpente**

Selon plans, charpente bois, traitement fongicide et insecticide, section selon note de calculs, isolation suivant étude thermique, couverture en tuiles terre cuite au choix du promoteur.

## **A7 - ISOLATION THERMIQUE**

### **(i) - Isolation des murs de façade**

Isolation extérieure STO ou équivalent avec panneaux en polystyrène expansé, suivant la localisation. Epaisseur selon bureau d'étude afin de respecter la norme en vigueur.

Isolation intérieure sur le mur côté rue Fossé des veaux

### **(ii) - Isolation des rampants de toiture et plafonds en combles**

Isolation des rampants et plafonds combles, épaisseur selon prescription du bureau d'étude et plaque de plâtre sur ossature métallique.

## **A8 - ESCALIERS**

### **(i) Escaliers communs**

En béton armé, sous-face et rive nettes de décoffrage, face supérieure destinée à recevoir le revêtement défini au chapitre 4.

## **A9 - CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION**

### **(i) Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble**

Une ventilation mécanique contrôlée est installée pour les besoins de la partie habitation de l'immeuble.

### **(ii) Conduits d'air frais**

L'air neuf est introduit par des prises d'air en façade dans les menuiseries ou les caissons traditionnels de volets roulants ou la maçonnerie pour les pièces d'habitation.

## **A10 - CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

### **(i) Chutes d'eaux pluviales**

Chutes en métal pour les descentes en façade.

### **(ii) Chutes d'eaux usées**

Chutes en PVC dans les gaines techniques. Elles recevront les branchements d'évacuation des appareils sanitaires et seront raccordées au réseau eaux usées - eaux vannes.

### **(iii) Canalisations en sous-sol**

En PVC pour les évacuations apparentes, en PVC pour les canalisations enterrées, selon préconisations des services de la ville. Elles pourront transiter par des parties privatives (caves, places de parking, boxes).

#### **(iv) Branchements aux égouts**

Les eaux usées, les eaux vannes et les eaux pluviales compris bassin de rétention si nécessaire seront raccordées aux réseaux publics suivant règlement d'assainissement local.

## **2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **A1 - ISOLATION PHONIQUE ENTRE DALLES**

La dalle brute reçoit une chape liquide ciment. Un isolant, suivant nécessité de l'étude thermique et localisation, sera positionné sous chape. Isolation phonique entre logements selon norme en vigueur.

### **A2 - SOLS ET PLINTHES**

À chaque changement de nature de revêtement de sol, il sera posé un profilé d'arrêt ou une barre de seuil compensée ou non.

#### **(i) Sols et plinthes des chambres, dégagements étages et mezzanines**

Pose d'un parquet massif contrecollé en chêne sur résilient y compris plinthes assorties, coloris au choix dans la collection proposée par le Maître d'Ouvrage.

#### **(ii) Sols et plinthes des pièces principales (salon, séjour, entrée et dégagements RDC)**

Pose de carrelage en grès cérame (120x120cm) - collection ATLAS CONCORDE BOOST STONE, teintes idem extérieurs y compris plinthes assorties, au choix dans la collection proposée par le Maître d'Ouvrage.

#### **(iii) Sols et plinthes des pièces humides et pièces de services**

Pose de carrelage en grès cérame (120x120cm) - collection ATLAS CONCORDE BOOST STONE y compris plinthes assorties, au choix dans la collection proposée par le Maître d'Ouvrage.

#### **(iv) Sols des terrasses**

Carrelage en grès cérame 120x120 cm - collection ATLAS CONCORDE BOOST STONE - teinte idem intérieur

### **A3 - REVETEMENTS MURAUX, PEINTURES, PAPIERS**

#### **(i) Revêtements muraux des pièces principales**

Egrenage, rebouchage, pose à joints vifs de papier intissé ou toile de verre, application d'une peinture lisse en 2 couches sur tous les murs intérieurs (hors cités en 2.3.2.).

## **(ii) Revêtements muraux des pièces de service**

Dans les salles d'eau, salles de bains et WC : revêtement en carreaux grès cérame 120x60 toute hauteur au droit des éléments sanitaires (douche et/ou baignoire, plan vasque) ainsi que sur les bâti-supports, au choix dans la collection proposée par le Maître d'Ouvrage.

## **(iii) Revêtements des plafonds**

Egrenage, rebouchage, pose à joints vifs de papier intissé ou toile de verre, application d'une peinture lisse en 2 couches dans l'ensemble des pièces.

## **(iv) Peintures sur menuiseries**

Rebouchage, ponçage, une couche d'impression et deux couches de peinture (hors éléments de menuiserie finis).

## **(v) Peintures sur canalisations, tuyauteries et divers**

Nettoyage, application de deux couches de peinture.

## **A4 - MENUISERIES EXTÉRIEURES**

### **(i) Fermetures extérieures**

Fenêtres et portes-fenêtres en intérieur aluminium. Teinte selon permis. Ouverture à la française avec oscillo-battant ou coulissante selon situation des appartements. Portes fenêtres coulissantes sur rails, seuil plat, suivant la situation des appartements et selon plans. Portes fenêtres avec partie fixe selon situation. Double vitrage selon étude thermique.

Fenêtre de toit : Fenêtre à projection finition WHITEfinish version confort nouvelle génération, 114x118cm finition bois peint en blanc,

### **(ii) Occultations et protections antisolaire**

Fenêtre et porte-fenêtre équipées de BSO (brise soleil orientable) ou volets roulants avec commande électrique par inverseur filaire ou radio pour toutes les baies.

Fenêtre de toit équipée de volet roulant solaire Gris anthracite SSL SK06 0000S 114x118 Classique

## **A5 - MENUISERIES INTÉRIEURES**

### **(i) Portes intérieures**

Portes intérieures battantes à recouvrement feuilluré standard, âme tubulaire, serrure 1 point clé L, surface en résine de mélamine, teinte blanche. Chambranle contre chambranle à recouvrement, ferrage 2 charnières pivot, finition chrome satiné, garniture de poignée en inox, hauteur 204cm, ou équivalent.

### **(ii) Portes d'entrée**

Porte d'entrée en aluminium. Teinte selon permis. Ouverture à la française selon

situation des appartements, seuil plat, suivant la situation des appartements et selon plans. Portes fenêtres avec partie fixe selon situation.

### **(iii) Placard**

Un placard par logement. Façades de placards à portes coulissantes (ou battantes selon largeur) en mélaminé blanc, montées dans encadrement acier, glissant sur rails acier par galets rilsan. Placard équipé d'une tablette chapelière et d'une tringle. Un jambage pourra être ajouté selon la largeur.

## **A6 - SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

### **(i) Gardes-corps et barres d'appui**

Suivant les plans de façades, les garde-corps et les lisses (barres d'appui) seront en métal laqué usine, fixés sur dalle, sur relevé béton ou en tableaux.

### **(ii) Ouvrages divers**

Les séparatifs de balcons, loggias ou terrasses, hauteur minimale 1,80 m, seront réalisés en aluminium ou tout autre matériau conformément aux plans architecte.

## **A7 - ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS**

### **(i) Chauffage, eau chaude et ventilations**

#### (a) Type d'installation

Chauffage assuré par une pompe à chaleur air/eau individuelle

Chauffage à eau chaude sur le RDC, réseaux de circulation, distributions en dalles, raccordement hydrocâblé jusqu'aux appareils d'émission de chaleur. Distribution par le sol.

Production d'eau chaude assurée par ballon électrique d'une capacité de 200L ou 100L (suivant configuration logement)

#### (b) Appareils d'émission de chaleur

Distribution par plancher chauffant sur le RDC, régulation par un thermostat,

Sèche-serviette électrique dans les salles de bains (marque ACOVA ou équivalent).

Panneaux radiateurs à eau chaude en acier laqué d'usine, équipés de robinets thermostatiques à l'étage.

Températures garanties suivant normes en vigueur dans les diverses pièces par température extérieure de -15°

Températures garanties : dégagement, entrée, séjour, cuisine, WC et chambres +19° C, salle d'eau et salles de bains +22°C.

#### (c) Ventilation

Ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux hygroréglable.

Bouches d'extraction dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, WC). Gaine circulaire isophonique, caisson d'extraction, évacuation en façade ou en toiture

selon étude technique.

L'air neuf est introduit par des prises d'air en façade dans les menuiseries ou les caissons traditionnels de volets roulants/BSO ou dans les maçonneries selon exigences techniques.

### **(iii) Plomberie**

#### (a) Branchements en attente

Des canalisations (arrivées d'eau chaude et d'eau froide, évacuation des eaux usées) seront laissées en attente aux emplacements indiqués sur les plans.

Des branchements lave-linge et lave-vaisselle seront laissés en attente suivant les plans.

Concernant la cuisine : sur demande formelle de l'acquéreur et sous réserve de validation technique, il sera possible de positionner les canalisations selon les plans techniques fournis par le cuisiniste de l'acquéreur avant travaux.

Un robinet de puisage sera mis en place sur les terrasses du RDC

#### (c) Distribution d'eau

Distribution en cuivre ou en polyéthylène réticulé, depuis les colonnes montantes situées à l'intérieur des gaines techniques avec robinet d'arrêt général par appartement et montage de compteurs individuels.

#### (d) Distribution d'eau froide

Distribution en cuisine, salle de bains et WC.

#### (e) Distribution d'eau chaude

Distribution en cuisine, salle de bains et WC.

#### (f) Évacuations

En tuyaux PVC encastrés ou apparents, depuis les appareils sanitaires jusqu'aux chutes dans les gaines techniques

### **(iv) Équipements sanitaires**

#### (a) Équipements des cuisines

La cuisine ne sera pas équipée de bloc évier.

#### (b) Équipements des salles de bains et salles d'eau

Douche : Les salles de bains sont équipées d'une douche à l'italienne carrelée avec paroi en verre selon plans au rez de chaussée. Les salles de bains sont équipées d'un bac à douche avec paroi en verre selon plans à l'étage.

Sur demande et selon possibilités technique et réglementaire, la douche peut être remplacée par une baignoire. Modèle selon plans et gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Meuble vasque : Ensemble meuble primaro 60 cm CONCILIO - plan céramique, 2 tiroirs, miroir+spot coloris au choix dans la gamme. Coloris au choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

(c) Équipements des WC

WC : selon plans, cuvette de WC suspendu, dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Lave-mains : selon plans, dans la gamme proposée par le promoteur. Sur option : lave-mains sur meuble bas, coloris au choix dans la gamme proposée.

(d) Robinetterie

Les appareils sont équipés de robinetterie mitigeuse répondant aux normes en vigueur, dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Lavabo et lave-mains : mitigeur monotrou.

Baignoire : mitigeur mécanique mural avec douchette, flexible et support.

Douche : Colonne de douche Aubade creation avec mitigeur thermostatique chromé

**(v) Equipements électriques**

(a) Type de l'installation

De type encastré, l'installation est conforme à la NFC 15-100. Tableau électrique modulaire encastré avec coffret de protection, équipé de disjoncteurs divisionnaires et de différentiels, dans l'entrée.

(b) Puissance à desservir

Puissance nécessaire aux besoins domestiques, selon le type de logement et les calculs de puissance.

(c) Équipement par pièce

Le petit appareillage encastré est du type Céliane de Legrand ou équivalent, coloris blanc.

Emplacements des foyers lumineux (FL), interrupteurs et prises de courant (PC) selon plans, normes et contraintes techniques.

Selon plans et besoins techniques, les foyers lumineux seront sur interrupteur simple allumage, va-et-vient ou télérupteur.

***Sur option*** : possibilité de remplacer les foyers lumineux par des spots.

Séjour : 1 à 3 FL  
6 PC 16A

Entrée : 1 à 3 FL  
1 PC 16A

Chambres : 1 FL  
3 PC 16A

Dégagement : 1 à 3 FL

Cuisine : 2 FL  
6 PC 16A  
1 PC lave-vaisselle 20A  
1 PC 32A terminal cuisson

Cellier : 1 FL  
1 PC 16A

Terrasse : 1 à 3 FL  
1 à 3 PC 16A

Salle de bains : 2 FL  
2 PC 16A  
1 PC lave-linge  
1 PC sèche-linge

Garage : cf. 3.2.4.

WC : 1 FL  
1 PC 16A

## **(vi) Équipements de télécommunication**

### (a) Prises TV/FM

1 à 2 prises TV/FM normalisées dans le séjour (selon plans) et 1 prise dans la chambre principale, raccordées aux antennes en toiture, permettant la réception de télévision et de radio FM.

### (b) Téléphone et prises RJ45

Résidence raccordée au réseau France Télécom, éventuellement au réseau fibre optique s'il existe au droit de l'opération, au jour de la livraison, et selon le fournisseur.

Prises RJ45 des logements raccordées à un coffret de communication situé dans la gaine technique du logement : 2 prises RJ45 dans le séjour à côté de la prise TV/FM, 1 prise RJ45 par chambre, 1 prise RJ45 dans la cuisine.

### (c) Interphone et sonnerie de porte palière

Pour les lots 14, A, B et C: Un interphone vidéo comprenant : aux trois entrées de l'immeuble une sonnette avec plaque de nom, dans l'entrée de chaque appartement un visiophone à écran couleurs permettant de converser avec les visiteurs et de commander l'ouverture à distance de la porte d'entrée de l'immeuble.

Au palier d'étage, bouton poussoir avec porte-étiquette actionnant un carillon.

Pour les lots 1 à 13 : bouton poussoir avec porte-étiquette actionnant un carillon.

### **3- ANNEXES PRIVATIVES**

---

#### **A1 - JARDINS PRIVATIFS**

Les jardins privatifs seront aménagés (engazonnés) et clôturés selon projet d'aménagement de l'architecte et du promoteur.

#### **A2 - GARAGE PREFABRIQUES ZAPF**

##### **(i) Murs, cloisons et poteaux**

Les murs et cloisons seront en béton. Suivant l'étude de structure leur positionnement pourra être différent des plans de vente sans altérer les dimensions des places de stationnement.

Peinture intérieure mouchetée. Crépis grésé grain 1.5mm en extérieur

##### **(ii) Plafonds**

Les plafonds seront en béton brut de décoffrage.

##### **(iii) Sols**

Les sols seront en béton lissé.

#### **A3 - Équipement électrique**

Une prise de courant et un point lumineux sur détecteur raccordés au compteur individuel de l'appartement.

##### **(i) Porte d'accès**

Porte sectionnelle à parement métal sur cadre métallique, ouverture motorisée et ouverture manuelle par l'extérieur, fermeture par poignée et serrure clé plate (2 clés) ; lumière intérieure et prise électrique

##### **(ii) Ventilation**

Selon plans, sous les portes.

#### **A4 - CELLIERS**

##### **(i) Murs ou cloisons**

Maçonnerie traditionnelle

##### **(ii) Plafonds**

Plancher collaborant avec flocage

**(iii) Sols**

Chape

**(iv) Équipement électrique**

Un point lumineux sur détecteur raccordés au compteur individuel de l'appartement.

**(v) Porte d'accès**

Porte métallique

**A5 - PARKINGS EXTÉRIEURS**

**(i) Sols**

Enrobé

**(ii) Délimitations au sol**

Peinture au sol ou ligne de pavés selon projet d'aménagement de l'architecte et du promoteur.

Sans objet.

## 4 - PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES À L'IMMEUBLE

### A1 - HALL D'ENTRÉE

#### (i) Sols

Revêtement en carrelage 120x120 - collection ATLAS CONCORDE BOOST STONE, tapis brosse incorporé, selon projet de décoration de l'architecte et du promoteur.

#### (ii) Murs

Papier intissé ou toile de verre et application d'une peinture lisse en 2 couches. Décoration spécifique du hall d'entrée selon projet de décoration de l'architecte et du promoteur.

#### (iii) Plafonds

Fourniture et pose d'un faux-plafond démontable 60x60 sur ossature T de 24

#### (iv) Éléments de décoration

Selon projet de décoration de l'architecte et du promoteur.

#### (v) Porte d'accès

Ensemble porte d'entrée vitré, comprenant ferme porte à coulisse, une serrure de sûreté 3 clés et une gâche électrique, appel des occupants par portier électronique.

#### (vi) Tableaux d'affichage

Panneau avec fermeture à clé.

#### (vii) Équipement électrique

Points lumineux commandés par détecteurs et prises de courant pour l'entretien des communs, selon plans.

### A2 - CIRCULATIONS & COULOIRS du RDC

#### (i) Sols du RDC

*[A déterminer]*

#### (ii) Murs

Papier intissé ou toile de verre et application d'une peinture lisse en 2 couches. Décoration spécifique selon projet de décoration de l'architecte et du promoteur.

#### (iii) Plafonds

Fourniture et pose d'un faux-plafond démontable 60x60 sur ossature T de 24

**(iv) Éléments de décoration**

Selon projet de décoration de l'architecte et du promoteur.

**(v) Portes de circulations communes**

Selon plans, portes à âme pleine coupe-feu selon réglementation en vigueur, équipée de ferme porte.

**(vi) Équipement électrique**

Points lumineux commandés par détecteurs et prises de courant pour l'entretien des communs, selon plans. Conformément à la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées, le dispositif d'éclairage répondra aux normes en vigueur.

**A3 - LOCAUX COMMUNS ET LOCAUX TECHNIQUES**

**(i) Sols**

Dalle brute

**(ii) Murs**

Murs en béton armé ou agglo, poteaux en béton armé.

**(iii) Plafonds**

Isolant thermique en sous-face des parties habitables suivant étude thermique.

**(iv) Équipement électrique**

Points lumineux commandés par détecteurs et prises de courant selon plans et normes en vigueur.

**A4 - ÉQUIPEMENTS DIVERS**

**(i) Postes d'incendie, extincteurs**

Les extincteurs seront installés en rez-de-chaussée. Leur nombre sera conforme à la réglementation.

## **5 - ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE**

### **A1 - MONTE PERSONNE**

#### **(i) De marque ORONA**

Le monte-charge desservira le rdc surélevé

Une liaison téléphonique permanente sera installée entre la cabine et la société de maintenance. Finitions intérieures et extérieures selon projet de décoration de l'architecte et du promoteur.

### **A2 - TÉLÉCOMMUNICATIONS**

#### **(i) Téléphone**

Installation générale conforme aux prescriptions du concessionnaire suivant réglementation, réglettes et colonnes montantes jusqu'aux appartements.

### **A3 - RÉCEPTION, STOCKAGE ET ÉVACUATION DES ORDURES MÉNAGÈRES**

#### **(i) Local des ordures ménagères**

Containers dans aire poubelles extérieure selon plans.

### **A4 - VENTILATION MÉCANIQUE DES LOCAUX**

Conduites de rejet d'air vicié sur toiture selon plans et nécessités techniques.

### **A5 - ALIMENTATION EN EAU**

#### **(i) Comptages généraux**

Depuis les colonnes principales.

#### **(ii) Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement d'eau ; Installation si nécessité suivant l'étude technique.**

#### **(iii) Colonnes montantes**

En PVC pression avec vannes d'arrêt en pied, dans les parties communes, avec calorifuge dans l'aire de circulation des parkings, anti-bélier aux extrémités.

#### **(iv) Branchements particuliers**

Piquages sur colonnes montantes et coupures par robinets d'arrêt dans les gaines techniques et montage de compteurs individuels.

### **A6 - ALIMENTATION EN GAZ**

**(i) Branchements et comptages généraux**

Sans objet.

**(ii) Colonnes rampantes, montantes et comptages**

Sans objet.

**A7 - ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ**

**(i) Comptages des services généraux**

Dans les tableaux de services généraux.

**(ii) Colonnes montantes**

Conducteurs, terre.

**(iii) Branchements et comptages particuliers**

Compteurs électroniques sur tableaux d'abonnés.

## 6 - PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS

---

### A1 - VOIRIES ET PARKINGS VISITEURS

#### (i) Voirie d'accès

Revêtement en enrobé noir.

#### (ii) Parkings visiteurs

Revêtement en enrobé noir, marquage pour délimitation.

#### (iii) Circulation des piétons

Revêtement en enrobé noir et/ou pavés suivant projet de l'architecte et du promoteur.

### A2 - ESPACES VERTS COMMUNS

Selon plans d'aménagement extérieur. Arbres à tige haute, arbustes, haies, plantes et divers. Les surfaces non occupées par les circulations seront engazonnées ou garnies de plantes tapissantes.

#### (i) Éclairage extérieur

##### (a) Signalisation de l'entrée de l'immeuble

Par appliques en façade, dans la zone des entrées. Commande par interrupteur crépusculaire, horloge et interrupteur de dérogation.

##### (b) Éclairage des accès, espaces verts et autres

Selon plans d'aménagement extérieur.

#### (ii) CLOTURES

##### (a) Sur rue

Selon plan d'aménagement extérieur et prescriptions locales.

##### (b) Avec les propriétés voisines

L'opération sera séparée des propriétés voisines par les murs mitoyens et/ou clôtures existants ou par une clôture à maille rigide, selon les exigences réglementaires et plans de l'architecte.

#### (iii) RÉSEAUX DIVERS

##### (a) Eau

Branchement enterré effectué à partir du réseau voirie.

##### (b) Gaz

Sans objet.

**(c) Électricité**

Équipement de transformation selon prescriptions de la compagnie concessionnaire.

**(d) Égouts**

Réseau secondaire de sections appropriées, recevant les chutes d'eaux pluviales, ainsi que le réseau intérieur du bâtiment. Raccordement sur collecteur voirie. L'ensemble sera exécuté selon les prescriptions du service de l'assainissement de la Ville.

**(e) Télécommunications**

A partir des chambres du réseau voirie, distribution des câbles sous fourreaux PVC, suivant indications de Orange ou Vialis.

**(f) Drainage du terrain**

Selon prescriptions du bureau d'étude.

**(g) Évacuations des eaux de pluie et de ruissellement**

Les eaux pluviales seront infiltrées sur le terrain ou raccordées sur collecteur voirie selon les prescriptions du service de l'assainissement de la ville.

**(iv) BOÎTES AUX LETTRES**

Un ensemble de 20 boîtes aux lettres aux normes PTT, sera placé à l'entrée de la parcelle.

Chaque logement et local aura une boîte aux lettres individuelles avec 2 clés par appartement ou local.

Fait à Masevaux, le 16 juin 2023

**Le Maître d'Ouvrage : (mention « lu et approuvé »)**

Lu et approuvé

L'Acquéreur :  
(mention « lu et approuvé »)